

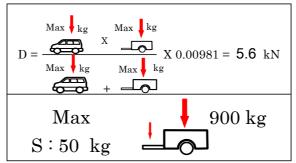
NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE FORD FIESTA 2002

N° CE : e11*94/20*4061*00



BOISNIER SAS

REF.: 05194



BOISNIER SAS - 39240 THOIRETTE - FRANCE Tél.:04.74.76.80.53 - Fax : 04.74.76.85.33 E-mail :attelages@boisnier.fr http://www.boisnier.fr



FORD FIESTA 2002



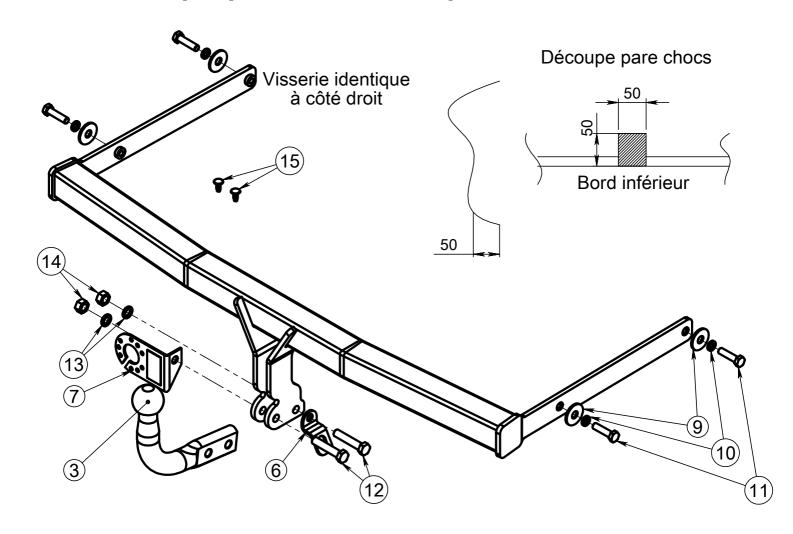
REF.: 05194

Démontage pare chocs : Trous à réaliser : OUI NON

Découpe :
Découpe visible :

OUI

- Déposer le pare chocs, 1 x 1 vis à l'intérieur des ailes sous la protection comportant 2 x 2 clips en dessous.
- Percer les 2 rivets apparents sur la face arrière, récupérer les morceaux tombés à l'intérieur par les aérateurs latéraux.
- Oter la rondelle clips sur les longerons pour écarter la protection d'aile.
- Présenter la ferrure et immobiliser avec la visserie fournie conformement au schéma ci contre puis bloquer, (voir tableau des couple de serrage).
- Passer et raccorder le faisceau électrique.
- Remonter le pare chocs après avoir pratiquer la découpe selon schéma ci contre.
- Les 2 rivets sont remplacés par les 2 boutons de fixation (clips Ø 7).



VISSERIE : Diamètre		8	10	12	14	16
Couple de serrage daN.m	C.L 8.8		4.5	8.0	13.0	19.0
	C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0



FORD FIESTA 2002

REF.: 05194

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE	
A Most	3	1	COL DE CYGNE 200/22	001020	
	6	1	ANNEAU DE SECURITE	958000	
	7	1	PRISE PLIEE	PRISE PLIEE	
6	0	4	rondelle 13x37x3 Din 9021	722.10.13037030	
	10	4	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10	
	11	4	vis EF DIN 933 M10x40 zn	700.03.10040	
	12	2	vis DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060	
	13	2	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12	
	14	2	écrou H DIN 934 M12	700.22.12	
	15	2	CLIPS PLASTIQUE Ø 7	956000	



POSE:

INFORMATIONS GENERALES

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas ou (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de cablage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicule équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION:

- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :

- S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.
- $\sqrt[4]{}$ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.
- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
-: Date de fabrication.

- VISSERIE:

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA: le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN:

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE:

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).